

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3748

Soutien à la vie associative ou structures assimilées relatif à l'action internationale - Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets internationaux 2018, 1ère phase

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur :** Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

---

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3748 - SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE OU STRUCTURES ASSIMILEES RELATIF A L'ACTION INTERNATIONALE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS INTERNATIONAUX 2018, 1ERE PHASE (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La loi d'orientation et de programmation n° 2014-773 du 7 juillet 2014 définit les principes et le cadre d'action des collectivités territoriales dans la mise en place de leur politique de développement et de solidarité internationale dans ses composantes économique, sociale, environnementale et culturelle.

Dans ce cadre, la Ville de Lyon peut soutenir, par des subventions de fonctionnement, des acteurs locaux du territoire menant des actions en cohérence avec les principaux axes stratégiques de la Ville à l'international : stratégie Europe et politiques européennes sur le territoire, coopérations bilatérales géographiques et thématiques, coopération au développement avec les pays émergents, internationalisation du territoire, sensibilisation des citoyens et citoyennes, et, notamment, des publics jeunes, aux grands enjeux mondiaux du XXI<sup>e</sup> siècle.

**I – Bilan de l'appel à projets internationaux 2017**

La Ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont lancé pour la première fois en 2017, une procédure commune d'appel à projets internationaux (AAPI) avec les objectifs suivants :

- stimuler l'engagement de la société civile, et plus particulièrement de la jeunesse, en réponse aux défis sociétaux du XXI<sup>e</sup> siècle ;
- faire émerger des dynamiques d'actions renouvelées, innovantes et concertées dans le cadre des compétences et des intérêts de la Ville et de la Métropole ;
- structurer l'accompagnement des porteurs de projets du territoire et soutenir une plus forte efficacité collective ;
- optimiser l'impact local des actions collectives dans une cohérence entre ici et là-bas.

L'AAPI a été mis en œuvre, à titre expérimental, en deux phases distinctes avec une enveloppe budgétaire prévisionnelle maximum de 238 000 € pour la Ville.

Les résultats de la 1<sup>ère</sup> phase à la Ville de Lyon ont été présentés dans la délibération n° 2017/2878 du 27 mars 2017.

Les résultats de la 2<sup>e</sup> phase à la Ville de Lyon ont été présentés dans la délibération n° 2017/3279 du 25 septembre 2017.

Les résultats globaux de l'année expérimentale 2017 sont les suivants :

- 104 projets déposés dont 57 par des nouveaux acteurs.

- 38 projets ont été financés par la Ville de Lyon pour un montant de 224 000 € dont 23 émanaient de nouveaux porteurs de projets. Ces 38 projets étaient répartis dans les thématiques suivantes :

- 15 dossiers portant sur la thématique « Education à la citoyenneté européenne et internationale » ;
- 13 dossiers portant sur la thématique « Internationalité » ;
- 5 dossiers portant sur la thématique « Francophonie » ;
- 5 dossiers portant sur la thématique « Solidarité internationale ».

- Pour information, 33 projets ont été financés par la Métropole de Lyon pour un montant de 200 900 € dont 20 émanaient de nouveaux porteurs de projets.

- 11 dossiers ont été cofinancés.

Cette édition expérimentale a permis un renouvellement des projets et des structures accompagnées. Elle valide l'intérêt de l'appel à projets internationaux et la pertinence des critères de sélection des projets qui ont fait apparaître de nouveaux acteurs porteurs de projets innovants. L'appel à projets permet également de rationaliser le soutien aux acteurs locaux bénéficiaires de subventions dans un cadre budgétaire contraint.

## **II – Reconduction de l'AAPI en 2018**

La reconduction de l'AAPI pour l'année 2018, ainsi que les modalités de son organisation selon une procédure commune avec la Métropole de Lyon, ont été approuvées par la délibération n° 2017/3279 adoptée en Conseil municipal du 25 septembre 2017.

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- l'appel à projets est ouvert aux associations, aux groupements d'intérêt public, établissements publics domiciliés ou ayant leur siège social sur le territoire de la Ville ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt général ;
- les initiatives des porteurs de projets doivent contribuer à l'intérêt local de la Ville.

Les thématiques retenues pour l'appel à projets internationaux 2018 sont les suivantes :

1° - Dynamiques d'internationalité sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole.

2° - Développement et promotion de la francophonie sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole, en lien avec les territoires partenaires.

3° - Dialogue des cultures par l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale, sur le territoire de la Ville de Lyon et de la Métropole et sur les territoires partenaires.

4° - Projets de solidarité internationale menés avec des territoires émergents sur la base d'échanges réciproques et solidaires, visant à favoriser le développement local et l'autonomie des populations bénéficiaires.

Chaque projet retenu peut être subventionné par la Ville uniquement ou conjointement par la Ville et la Métropole de Lyon. Dans les deux cas, le montant total des subventions accordées est plafonné à 50 % des dépenses éligibles du budget global prévisionnel du projet. En conséquence, le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement.

Les dossiers sont instruits par le service commun des relations internationales Ville de Lyon / Métropole de Lyon qui a été institué au 1<sup>er</sup> janvier 2017, dans le but d'optimiser les ressources, de renforcer l'impact des politiques respectives de la Ville et de la Métropole de Lyon et de conduire une stratégie complète et intégrée dans le domaine des relations internationales.

Les dossiers sont instruits par ce service sur la base des objectifs poursuivis par la collectivité sur son champ de compétences et selon les calendriers prévisionnels suivants :

Phase 1 :

- lancement de l'appel à projets le 2 octobre 2017 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 31 octobre 2017 ;
- présentation de la délibération relative aux subventions de fonctionnement des projets retenus lors du Conseil municipal du 26 mars 2018.

Phase 2 :

- lancement de l'appel à projets le 2 avril 2018 ;
- date de clôture de dépôt des dossiers le 30 avril 2018 ;
- présentation de la délibération relative à l'attribution des subventions de fonctionnement des projets retenus lors du Conseil municipal de septembre 2018.

### **III - Résultats de la première phase de l'AAPI 2018**

Pour cette première phase de l'appel à projets 2018, 56 dossiers ont été reçus, dont 27 émanant de nouveaux porteurs de projets, répartis selon les différentes thématiques :

- 20 dossiers sur la thématique de l'Internationalité ;
- 10 dossiers sur la thématique de la Francophonie ;
- 12 dossiers sur la thématique de l'Education à la Citoyenneté européenne et internationale ;
- 14 dossiers sur la thématique de la Solidarité Internationale.

Dans le cadre de cette première phase de l'AAPI 2018, il est donc proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution de subventions de fonctionnement, pour la réalisation des projets (dont la description est fournie ci-après), au profit de 19 associations et structures menant des actions à caractère international pour un montant total de 140 000 €

#### **- Acteurs locaux sur la thématique de l'internationalité du territoire :**

Coup de Pouce Université

*Soutien méthodologique et francophone en milieu universitaire multiculturel.*

Dolus & Dolus

*6<sup>e</sup> édition du festival Mirage, festival mêlant arts, innovation et cultures numériques organisé à Lyon du 4 au 8 avril 2018.*

Lyon Olympique Echecs

*Echanges entre clubs d'échecs de Lyon et de Chine (Canton, Chengdu et Chongqing) et l'Arménie.*

Maison de l'Amérique Latine et des Caraïbes

*Programme événementiel Amérique du Sud et Caraïbes 2018 : cycle de conférences économiques, animations culturelles lors de la Semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes (fin mai – début juin 2018), actions autour de la gastronomie.*

Nouvel Institut Franco-Chinois

*Parcours artistique « le Thé, le vin et la soie : une rencontre des terroirs lyonnais et chinois » dans plusieurs sites de la ville de Lyon ouvert gratuitement au grand public entre décembre 2018 et mars 2019.*

Quais du Polar

*Programme de promotion du polar français et lyonnais auprès des professionnels et des publics italiens.*

XLR Project

*Création d'une œuvre contemporaine numérique pluridisciplinaire intitulée 'Digital Vaudou' qui invite à découvrir les formes d'expressions traditionnelles des cultures africaines, en partenariat avec le musée des Confluences. Puis tournée dans plusieurs pays africains.*

**- Acteurs locaux sur la thématique de la promotion de la francophonie :**

La Caravane des 10 mots

*Programme d'actions de sensibilisation à la francophonie et à la diversité culturelle, organisation d'une biennale des langues à Lyon en mars 2018 dans le cadre de Magnifique Printemps et du 7<sup>e</sup> forum international des Caravanes des 10 mots à Erevan en octobre 2018 à l'occasion du Sommet international de la Francophonie.*

Lyon Québec

*14<sup>e</sup> édition de l'événement « Mon voisin est francophone » à Lyon : soirée francophone festive organisée le 20 mars dans le cadre de Magnifique Printemps, tables-rondes, expositions, diffusions de films.*

Métisseurs de Mots

*Programme « Magnifique printemps littéraire et francophone », partage, diffusion et valorisation des littératures étrangères francophones.*

**- Acteurs locaux sur la thématique de l'éducation à la citoyenneté européenne et internationale :**

Africa 50

*Programme événementiel de promotion des cultures africaines 2018 : festival sur les arts africains, célébration de la journée sur les mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition le 10 mai 2018, biennale littéraire, semaine de la gastronomie africaine.*

**Handicap International**

*Programme d'actions et outils de sensibilisation grand public : réalisation d'une bande dessinée multi supports en partenariat avec Lyon BD Organisation.*

**Lyon Model United Nations**

*Programme international étudiant de Lyon créé sur le modèle du Programme Nations Unies simulation organisée avec 350 à 400 étudiants internationaux dans les locaux de la Manufacture des tabacs (17 – 20 mai 2018).*

**Maison des solidarités locales et internationales**

*Programme d'actions 2018 « Eux c'est nous » : accès aux droits humains ici et dans le monde, l'approche interculturelle.*

**Maison de l'Europe et des Européens**

*Programme d'actions 2018 « pour une citoyenneté européenne active ! » : animation (conférence sur l'actualité européenne mensuelle, animation scolaire et jeunesse), information et orientation auprès du public sur l'Union Européenne, coordination (avec les acteurs représentant les pays de l'Union Européenne et les associations à vocation européenne) et organisation (rencontre fédérale annuelle, fête de l'Europe, Journée mondiale du travail social).*

**- Acteurs locaux sur la thématique de la solidarité internationale :**

**Ascodocpsy**

*Programme de coopération sur la santé mentale entre Ascodocpsy (GIP regroupant une centaine d'établissements de santé française dont le siège est à Lyon) et des partenaires du Viet Nam.*

**Des hommes et des lieux**

*Programme ateliers d'écriture « raconter l'exil autrement » 2018 : organisation des ateliers et création d'un recueil de textes écrits.*

**Eris**

*Programme d'intégration par l'apprentissage du français dans le cadre d'un restaurant associatif.*

**Union Générale Arménienne de Bienfaisance**

*9<sup>e</sup> session UGAB : programme de formation en entreprise à Lyon pour 6 jeunes étudiantes arméniennes de l'université franco-arménienne d'Erevan (UFAR).*

Le versement des subventions interviendra au plus tard le 31 décembre de l'année en cours au titre de laquelle lesdites subventions sont attribuées sur présentation d'un bilan d'activités et financier de l'opération. Dans le cas où une convention est signée, les conditions de paiement y seront précisées.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, les articles L 1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales - économie - commerce et artisanat - tourisme ;

## DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant total de 140 000 € sont allouées par la ville de Lyon aux associations et structures ci-dessous, au titre de la première phase de l’AAPI 2018 :

L'internationalité du territoire :	A hauteur de :
- Coup de Pouce Université	6 000 €
- Dolus & Dolus	5 000 €
- Lyon Olympique Echecs	4 000 €
- Maison de l’Amérique Latine et des Caraïbes	6 000 €
- Nouvel Institut Franco-Chinois	10 000 €
- Quais du Polar	5 000 €
- XLR Project	4 000 €

La Promotion de la francophonie :	A hauteur de :
- La Caravane des 10 mots	8 000 €
- Lyon Québec	5 000 €
- Métisseurs de Mots	4 000 €

L'Education à la citoyenneté européenne et internationale :	A hauteur de :
- Africa 50	18 000 €
- Handicap International	15 000 €
- Lyon Model United Nations	2 000 €
- Maison des solidarités locales et internationales	10 000 €
- Maison de l’Europe et des Européens	15 000 €

La Solidarité internationale :	A hauteur de :
- Ascodocpsy	8 000 €
- Des hommes et des lieux	5 000 €
- Eris	5 000 €
- Union Générale Arménienne de Bienfaisance	5 000 €

2. Les conventions susvisées, seront établies entre la Ville de Lyon, et les seules associations suivantes : Africa 50, Handicap international et la Maison de l’Europe et des Européens sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer et exécuter lesdits documents.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur l’opération ACTEURS du programme LOCAUXRI du service 11350 (ligne de crédit 56164 - nature 6574 - fonction 048 - chapitre 65) de l’exercice en cours.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE